

École : élémentaire Victor Hugo

Cidex 04

41200 Pruniers en Sologne

École : maternelle Jules ferry

Rue du Lieutenant-Colonel-Mailfert

41200 Pruniers en Sologne

Procès-verbal N°3 du 30 juin 2 026

Année : 2025/ 2026

Membres présents :

Pour l'Ecole élémentaire :

- ♦ Les enseignantes : Mme Billon (Cm1-Cm2), Mme Michelizza (décharge de Mmes Tillier et Billon), Mme Tournadre (Ce2-Cm1), et Mme Sully (Cp-Ce1), directrice par intérim
- ♦ Les représentantes des parents d'élèves : Mme Gabard, Mme Gouineau, Mme Toffolo, (titulaires) et Mme Vandroux (suppléante)

Pour l'Ecole maternelle :

- ♦ Les enseignantes : Mme Blot (PS- MS), Mme Breugnot (MS – GS), Mme Sully (Cp-Ce1), directrice par intérim
- ♦ Les ATSEM : Mme Henry et Mme Lopez
- ♦ Les représentants des parents d'élèves : Mme Castaldo
- ♦ Les représentants de la municipalité : Mme Perrot, conseillère municipale
M. Aurélien Bertrand, le maire

Membres excusés :

- ♦ Mme Gauteur, Inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Romorantin
- ♦ Mme Picard, nouvelle adjointe aux affaires scolaires

Pour l'Ecole élémentaire :

- ♦ Mme Fauchet (complément de service de Mme Tournadre), Mme Guerra (remplaçante de Mme Tillier), Mme Granger (décharge de Mme Sully)
- ♦ Mme Grillard, M. Bruneau, parents d'élèves

Pour l'Ecole maternelle :

- ♦ M. Jouannet

1 - Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 31 mars 2 026 :

Les membres du Conseil d'école approuvent le procès-verbal du Conseil d'École n°2, en date du 31 mars 2026.

2. Rappel du RI concernant les absences :

On constate depuis quelques temps (et en dehors de la période de canicule que nous venons de traverser) des absences plus nombreuses. A l'école maternelle, c'est plutôt le vendredi.

Mais le problème récurrent reste la non justification de ces absences et ce dans les 2 écoles. Il n'y a pas toujours un appel téléphonique pour signaler le jour même l'absence de l'enfant et encore moins un mot dans le cahier de liaison au retour de l'enfant. Or **la justification d'une absence est obligatoire, quel qu'en soit le motif.**

Un rappel du règlement intérieur de l'école (Point 3 – Fréquentation et obligatoire scolaire) est fait devant le Conseil d'école. En cas d'absence les parents :

-téléphonent à l'école pour signaler l'absence de leur enfant.

-puis ensuite donnent les raisons de cette absence par écrit dans le cahier du soir ou de liaison au retour de l'enfant en classe. La justification pour « raisons personnelles » n'est pas acceptée par le Code de l'Education.

On ne peut être absent de l'école que pour des raisons sérieuses : maladies, événement important tel que décès, conditions météo perturbant le trafic.

3. Les effectifs pour l'année 2026-2027 :

Mme Sully énonce l'effectif réparti par niveau :

[Les effectifs par niveau :](#)

Cp	Ce1	CE2	Cm1	Cm2
17	15	15	17	25

2 départs (1 future Ce2- 1 future cm1)

5 arrivées (2 élèves en Cp, 2 élèves en Ce1 et 1 en Cm2)

À ce jour, l'effectif global de l'école est de **89 élèves**. (Pour rappel : 86 élèves annoncés lors du CE de juin 2025).

[Les effectifs par niveau en maternelle :](#)

PS	MS	GS
8	19	10

1 départ (MS)

3 arrivées : (2 élèves en MS et 1 élève en GS)

À ce jour, l'effectif global de l'école est de **37 élèves**.

La rentrée des classes aura lieu **le mardi 1^{er} septembre 2026** pour les élèves.

Mme Toffolo demande s'il y aura un Cm2, à simple niveau. Mme Sully explique que la répartition pédagogique des classes n'est pas complètement arrêtée à ce jour et qu'elle ne sera annoncée qu'à la veille de la rentrée. Mais de toute manière, avec 5 niveaux et 4 enseignantes, il y aura forcément des cours doubles.

4. Le projet d'école :

A. Rappel : Définition du projet d'école : Le projet d'école constitue un cadre commun qui permet aux enseignants d'harmoniser leurs pratiques au service de la progression de chaque élève. Il s'appuie sur une lecture précise du fonctionnement de l'école, des résultats analysés des Evaluations nationales et de la connaissance fine des classes.

b. Axes de travail de l'école : Dans le cadre de l'axe 1 qui recouvre l'acquisition des fondamentaux en français et en mathématiques, chaque classe a travaillé d'une manière plus spécifique le lexique : son enrichissement, son organisation, le réemploi du vocabulaire thématique travaillé dans la mesure où l'équipe enseignante était en constellation sur ce sujet. Une Constellation est un dispositif de formation continue dans lequel un petit groupe d'enseignants travaille ensemble, sur la durée, pour analyser ses pratiques, harmoniser ses démarches et améliorer les apprentissages des élèves.

Le travail qui vise à renforcer la lecture, dans ses différents aspects : lecture à voix haute, compréhension, plaisir de lire s'est poursuivi – notamment dans le cadre de plusieurs projets qui seront détaillés dans la partie suivante. En mathématiques, le développement de la mémorisation des faits numériques et l'approfondissement de la démarche de résolution de problèmes.

Dans le cadre de l'Axe 2 qui traite de la justice scolaire, le travail s'est poursuivi pour développer le respect entre élèves, des interactions plus positives pour gérer les conflits éventuels.

Mme Toffolo demande si le travail en équipe se fait toujours avec les mêmes écoles. Mme Tournadre répond que ce n'est pas le cas.

5- Les projets pédagogiques :

a. En raison des conditions météorologiques et de l'intense chaleur, Mme Breugnot et Mme Blot expliquent qu'elles ont malheureusement été obligées d'annuler leur sortie au parc de la Haute-Touche, prévue le vendredi 19 juin 2026.

b. **Le carnaval** à l'école s'est tenu le 10 avril. Mme Sully explique que les élèves qui le souhaitent ainsi que les enseignantes, sont venus déguisés. A 10h50, les élèves de l'école maternelle sont venus défiler dans la cour de l'école élémentaire sur des musiques rythmées.

Les élèves de l'école élémentaire ont ensuite dansé au rythme des musiques de carnaval. Ce fut un moment convivial entre les 2 écoles.

c. **Liaison GS/CP** : Mme Sully explique que, le jeudi 18 juin 2026, les élèves de GS ont été accueillis pour découvrir le temps d'une matinée leur nouvelle école et la classe de Cp. Lors de ce moment d'échange les élèves ont réalisé un petit travail de lecture, d'écriture et de mathématiques. Ils ont aussi discuté sur ce qui les attendait l'année prochaine quand ils seraient en Cp. Ils ont également découvert la nouvelle cour, sans les jeux ni vélos, le temps de la récréation. Pendant ce temps, les 13 Cp sont retournés chez Mme Breugnot.

d. **Bilan de la vente des photos de classe :**

Bénéfice maternelle : 244 euros. Mme Breugnot précise que les enseignantes avaient fait le choix de proposer à la vente des photos de classe, une photo d'école (les 2 classes réunies) et des photos individuelles.

Bénéfice élémentaire : 206 euros. (Montant des ventes : 669.50)

Mme Sully explique que l'équipe enseignante est très satisfaite de la prestation proposée par la photographe, avec laquelle l'école a travaillé, pour la seconde année.

e. **Intervention de Mme Gabet, en Cm1-Cm2** : Mme Billon explique que, le 7 avril 2026, Mme Gabet, professeur d'allemand au collège M. Genevoix est intervenue pendant 1 heure auprès des élèves pour leur proposer une découverte de la langue et de la civilisation allemande. Les élèves ont testé leurs connaissances sur la répartition des pays locuteurs de cette langue dans le monde. Un jeu de mots croisés leur a permis aussi de découvrir des ressemblances entre mots français et mots allemands.

Elle ajoute également que le Collège Maurice Genevoix propose dès la sixième, l'étude d'une seconde langue. Mme Gabet vient donc présenter dans ce cadre, l'allemand, qui est moins choisi que l'espagnol. Pour effectuer le choix des élèves qui pourront bénéficier de cet apprentissage, une lettre de motivation de l'enfant et de la famille est demandée. Mais afin d'éviter de mettre en difficulté l'élève, l'enseignant de Cm2 est consulté pour émettre un avis. Mme Billon mentionne le fait qu'elle est pleinement transparente sur l'avis qu'elle donne et que les familles peuvent échanger avec elle à ce sujet.

f. **« Le salon littéraire » un projet sur la thématique de l'égalité fille-garçon en Cm1-Cm2** : Mme Michelizza présente ce projet en lien avec la bibliothèque de Pruniers et remercie les bénévoles de leur investissement.

Il y a eu 2 interventions à la bibliothèque. La première, en janvier, a permis la présentation des livres choisis sur le thème des loisirs et des métiers filles-garçons. Un travail important en classe a été mené sur la compréhension mais aussi sur la lecture à voix haute dans la perspective de présenter la lecture d'un passage de ces livres.

Cette présentation a eu lieu au mois de mai, en présence de plusieurs représentants de la municipalité.

Mme Michelizza détaille également qu'il s'agissait de faire comprendre l'importance de la liberté de choix de ses loisirs ou de son métier, qu'on soit fille ou garçon. Il apparaît que dans la classe de Cm1-Cm2, cette idée était déjà bien installée. Elle souligne que c'est de bonne augure car c'est loin d'être le cas dans toutes les classes qu'elle a pu rencontrer.

Les élèves ont beaucoup progressé en lecture à voix haute et ont été très impliqués et volontaires.

Mme Perrot, présente lors de cette présentation, affirme que c'était très réussi.

A l'issue, un goûter a été offert par la municipalité aux enfants.

g. Projet poésie en Ce2-Cm1 : Cette année, la classe de Ce2-Cm1 a mené à un projet concernant les domaines de la lecture, de l'expression écrite et orale sur le thème *de la forêt*. Différents axes ont été évoqués : l'écosystème de la forêt à travers les arbres, les animaux mais aussi la forêt imaginaire, le rapport personnel des élèves à la forêt, appuyé aussi sur le vécu de cette année puisque les élèves ont bénéficié de 3 sorties.

Pendant 2 journées complètes (en novembre, en juin), les élèves ont travaillé avec une auteure de poésie pour écrire des textes individuels ou collectifs, avec des consignes précises ; pour découvrir des textes d'auteurs qu'ils ont mis en voix à plusieurs ainsi que certains de leurs propres textes. Il s'agit que cela soit et reste vivant.

Ce projet a bénéficié d'un financement tripartite : la municipalité pour une journée (330€), les Amis de l'école pour la deuxième journée (330€) et la coopérative scolaire pour les frais de déplacement de l'auteure (91,30€). Mme Tournadre remercie une nouvelle fois chacun d'avoir rendu ce projet possible.

h. Rencontre de Sophie de Mullenheim, auteure de « Paul et Vicky, la guerre est finie » en Cm1-Cm2 :

Mme Billon avait choisi de reconduire la participation de sa classe au Prix du Roman historique jeunesse 41 une nouvelle fois. Dans ce cadre, les élèves de Cm1-Cm2 ont pu échanger avec l'auteure le lundi 11 mai 2026, dans la matinée.

Cet échange a permis aux élèves de comprendre le métier d'auteur et elle leur a présenté le cheminement de l'élaboration d'un livre. Des réponses ont été apportées à leurs questions et un livre pour la classe a été dédié.

Au préalable, les élèves devaient lire 4 livres et voter à l'issue de ces lectures pour celui qu'ils préféreraient.

Cette année, ce n'est pas cette auteure qui a remporté le prix. Mais Michel Piquemal, pour le livre *Chercheurs d'os*. Il recevra son prix aux rendez-vous de l'histoire, à Blois, en octobre prochain. Les élèves qui le souhaitent pourront aller le rencontrer à cette occasion.

Cette rencontre a été financée par le Prix du roman historique, sa venue a été prise en charge par la coopérative scolaire (49,71€).

i. Apprendre à porter secours en Ce2-Cm1 : L'intervention **Porter secours** par la Protection Civile du Loiret a eu lieu le 2 juin 2026. Durant cette journée, des éléments théoriques relatifs aux différents types de blessure (d'hémorragies, de perte de conscience et de traumatisme, de brûlure) et au contenu du message d'appel ont été dispensés. Les élèves ont été initiés aux gestes de premiers secours : *prévenir des dangers, secourir, alerter*. Ils ont également appris à réaliser un pansement compressif en cas d'hémorragies et ont appris à mettre une victime en Position Latérale de Sécurité. Ces différentes notions ont été retravaillées et approfondies en classe.

Cette formation a coûté 180 euros payés par la coopérative scolaire.

j. APER (Attestation de Première Education Routière) en Cm1-Cm2 : Le jeudi 2 avril, les élèves se sont rendus au musée Matra à Romorantin pour passer le permis cycliste.

Un travail en amont a été réalisé auparavant sur le thème « Circuler à bicyclette », pour identifier les différentes parties du vélo et les équipements indispensables pour être vus ; connaître les panneaux et les règles du code de la route.

Lors de cette journée, ils ont eu un entraînement de maniabilité, ont roulé sur piste et ont effectué un test de connaissances.

Cette année, dans la classe, une élève a été sélectionnée pour participer aux épreuves de la finale du Challenge départemental, le 17 juin 2026. Les représentants de la commune ont été également conviés.

k. Visite du collège Maurice Genevoix : Le lundi 2 juin 2025 les élèves de Cm1-Cm2 ont passé une journée au Collège Maurice Genevoix. Ils ont été reçus par M. Maurisset, Conseiller Principal d'Éducation, qui a répondu aux questions préparées en amont.

En demi-groupe, les élèves ont été accueillis au Centre de documentation et d'informations par la documentaliste puis répartis en petits groupes pour assister à un cours de 6^{ème} et vice-versa. La documentaliste leur a présenté l'organisation du CDI, le club lecture et l'enseignement aux médias qu'ils suivront l'année prochaine.

Ils ont ensuite déjeuné à la cantine et pendant la pause méridienne, ils ont pu revoir des camarades de l'an passé ou des connaissances.

En début d'après-midi, les ambassadeurs contre le harcèlement, dans le cadre du dispositif PHARE) sont venus leur expliquer leur rôle. Enfin, ils ont visité les différents pôles du collège.

I. Participation au cross du collège dans le cadre de la liaison Cm2-6^{ème} : Dans le cadre de la liaison Ecole-Collège, les élèves de Cm2 de Mme Billon ont participé au cross. Après un échauffement, ils ont effectué une course de 1 600 m avec les élèves de sixième, de cinquième et d'autres classes d'école élémentaire. Il a eu lieu le vendredi 5 juin, en matinée, au stade Ladoumègue, à Romorantin.

Cette année, une élève a réalisé une belle performance, arrivant 1^{ère} des Cm2 et 6^{ème} de la course.

m. L'opération « Un livre, pour l'été » :

L'opération "Un livre pour l'été" est une action nationale du ministère de l'Éducation nationale visant à offrir à chaque élève de CM2 un ouvrage de littérature afin d'encourager la lecture personnelle pendant les vacances et de soutenir la continuité des apprentissages entre l'école élémentaire et le collège.

Les métamorphoses d'Ovide est le livre retenu pour cette année. Il s'agit d'une adaptation accessible, qui propose plusieurs récits célèbres illustrés par Alice Chemama, illustratrice et productrice de films d'animation. En effet, chaque année, les illustrations sont confiées à un artiste contemporain renommé.

Un travail en classe est en cours de réalisation pour découvrir le livre et donner envie d'en poursuivre la lecture cet été...Il pourra être demandé aux élèves de rapporter le livre au Collège si un professeur décide d'en poursuivre l'étude.

n. Projet de science et d'éducation à l'environnement en Ce2-Cm1 :

Mme Tournadre expose que ce projet a eu lieu dans le cadre des *dispositifs pédagogiques*, initiés par le Graine Centre (réseau régional qui réunit et accompagne les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable). Le dispositif pédagogique est un dispositif d'impulsion et de soutien aux projets d'éducation à l'environnement et au développement durable pour les écoles et établissements scolaires de la région Centre-Val de Loire.

Ce dispositif invite les classes à explorer, sur une grande partie de l'année scolaire, une thématique directement reliée à leur environnement local.

Après avoir construit le projet pédagogique et complété le dossier, sa candidature a été retenue. Sa classe a donc bénéficié de trois animations pédagogiques avec Sologne Nature Environnement, financées à 100% par la CREEDD (Cellule Régionale d'Éducation à l'Environnement et au Développement durable).

3 sorties sur l'espace sensible du Chêne sur la thématique de la forêt, en mars, en mai et en juin. La première sortie a permis aux élèves de découvrir l'étagement forestier et ses atouts, la seconde a porté sur la découverte du sol forestier et de quelques insectes, la dernière a permis de réfléchir sur les traces et indices des animaux présents dans cet espace.

o. Projet Bridge : Mme Michelizza indique que les Ce1-Ce2 ont appris à jouer à ce jeu, qui permet de faire des mathématiques sans en avoir l'air. Il s'agit de développer et d'améliorer les calculs et les stratégies. Un travail important a été fait également dans le fait d'apprendre à perdre. Les élèves ont aimé découvrir et jouer à ce jeu.

L'achat des jeux de cartes nécessaires a été financé par la coopérative scolaire.

p. La kermesse de l'école : Elle a eu lieu le **samedi 27 juin 2026** en matinée (10heures) et s'est adaptée aux conditions météorologiques particulières de la semaine écoulée.

Mme Sully rappelle que les élèves de l'école maternelle ont interprété 1 danse et ont chanté 1 chanson.

Elle mentionne également que l'école élémentaire a fait le choix du thème du *vivre ensemble* et gardé en fil rouge, le travail initié dans le cadre du programme pHAre. Pour rappel, l'équipe avait choisi de mener une action concrète commune, la création d'un mur de mots pour dire Non au harcèlement, qui s'inspirait d'un ou plusieurs artistes. D'où le choix de chansons diverses aux messages positifs sur le thème de l'amitié, du respect. Pour terminer, les élèves ont interprété ensemble « On écrit sur les murs » des Kids United.

L'équipe enseignante remercie les Amis de l'école pour leur énergie dans l'organisation de cette Kermesse et pour les calculatrices qu'ils ont remis aux élèves de Cm2 pour leur départ au collège. Elle remercie également la municipalité pour les clés USB.

Mme Sully indique également que maintenir la kermesse le matin serait une bonne idée. Mme Gabard répond qu'il faudra voir cela avec la nouvelle équipe des Amis de l'école.

6. Un stage de réussite proposé pour les élèves de Ce1-Ce2 :

Mme Sully présente le stage de réussite, qui est *un dispositif pouvant être proposé pendant les vacances scolaires à des élèves qui ont besoin de consolider des apprentissages fondamentaux. Il se déroule en très petits groupes et vise à renforcer les acquis indispensables pour poursuivre la scolarité dans de bonnes conditions.*

Il se déroulera du lundi 6 juillet au jeudi 9 juillet de 9h00 à 12h00 pour 9 élèves et sera pris en charge par Mme Guerra. Mme Guerra sera installée dans la classe actuelle des Ce1/Ce2, et si la chaleur est trop élevée, elle occupera la classe climatisée de Mme Tournadre à l'étage.

7- Bilan de la coopérative scolaire :

Mme Sully présente un état simplifié des comptes, à ce moment de l'année :

Nous avons débuté l'année scolaire avec un solde créditeur de 1545,30 €. Cette année, le total des dépenses s'élève à 1510,03 € et celui des recettes à 1933,50 €. Le solde de la coopérative scolaire est actuellement de 1968,77 €.

Mme Blot fait de même pour l'école maternelle : solde créditeur de 752,22€ en banque et de 28,60€ en espèces.

Les coopératives scolaires permettent de financer des activités pédagogiques au sein de l'école et des sorties avec ou sans nuitées.

8. L'équipe enseignante en 2026-2027 :

Mme Sully informe les membres du Conseil d'école que Mme Tillier ne reprendra pas à la rentrée scolaire prochaine mais qu'elle reste titulaire du poste de direction. Un (ou une) enseignant(e) sera nommée pour la remplacer.

Mme Castaldo fait remarquer qu'il serait bien que ce soit la même enseignante pour l'année car ce n'est pas simple pour les enfants d'avoir plusieurs enseignantes, comme pour la fin de cette année.

L'équipe enseignante est dans l'attente de la décision de Mme l'Inspectrice quant au poste de la direction de l'école élémentaire.

A ce jour, le poste de direction de l'école maternelle est apparu au deuxième mouvement mais personne n'est encore nommée. Nous sommes donc également dans l'attente.

Mme Breugnot quitte l'équipe enseignante puisqu'elle n'était nommée qu'à titre provisoire sur le poste.

Mme Michelizza remercie, au nom de l'équipe enseignante, Mme Sully pour le travail effectué lors de cet intérim de direction. Mme Sully remercie à son tour ses collègues de leur aide et de leur soutien à ses côtés.

9- Demandes de travaux :

Pour l'Ecole élémentaire :

- Monsieur le Maire confirme l'équipement en climatisation des 3 classes de l'ancien bâtiment ainsi que du bureau de direction.
- Des anfractuosités du goudron de la cour sont problématiques et nécessitent d'être comblées afin d'éviter que les élèves ne se blessent. Mais il n'est pas aisé de les reboucher car cela ne tient pas.
- Le nettoyage du préau près du réfectoire est demandé ainsi que la réparation d'une manivelle dans la classe de Mme Billon.

Pour l'Ecole maternelle :

- Le manque d'isolation phonique de la porte entre la classe de GS et le dortoir reste problématique. Les enseignantes suggèrent l'utilisation de liège ou la condamnation de cette porte. Les classes étant dotées de sortie de secours.
- Une fuite d'eau au plafond dans le dortoir et dans la classe de Madame Breugnot a eu lieu. M. Bertrand explique qu'elle était due à la climatisation et que cela a été pris en charge.
- La bibliothèque sera bien déplacée et installée le long du mur en liège.
- Il est demandé de réorganiser la classe libre et de mettre des étagères pour stocker tout le matériel.

Fin du conseil : 19h30